

DIMENSION SOCIALE DE L'AJUSTEMENT
OU
L'AJUSTEMENT A VISAGE HUMAIN

par Pierre POUPARD
(Unicef)

1. Position générale du problème

Les débats sur l'ajustement structurel et ses conséquences néfastes sur le plan social se sont amplifiés ces dernières années, jusqu'à susciter divers courants d'idées autour du thème des alternatives à l'ajustement structurel. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer quelques ouvrages relativement récents sur le sujet:

L'ajustement à visage humain de l'UNICEF.

LOME 4 et les alternatives à l'ajustement structurel.

African alternative to structural adjustment programs, de la C.E.A., traduit en français sous le titre Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel.

Ce débat s'est récemment recentré sur un relatif consensus selon lequel, dans la plupart des pays en développement, et n'importe quels contextes économiques, la nécessité d'un ajustement n'est plus remise en question, seuls les conditions et le contenu des politiques à mettre en oeuvre sont à étudier avec soin pour éviter les écueils dans lesquels sont tombées les premières expériences d'ajustement structurel. La Banque Mondiale a mis l'accent depuis quelques années sur la protection des groupes vulnérables pendant l'ajustement.

"La Banque s'efforce d'aider les Gouvernements à identifier les moyens permettant d'alléger les coûts de l'ajustement et de modifier en conséquence la conception de la politique et des mesures institutionnelles. Pendant l'exécution du programme d'ajustement, le gouvernement et la Banque doivent suivre étroitement tout impact négatif du programme sur les couches les plus vulnérables de la population et contribuer à élaborer des programmes compensatoires visant les groupes affectés, selon que de besoin" (rapport de la Banque Mondiale 1986, cité dans "l'Ajustement à visage humain" UNICEF).

Il est clair que les conséquences sociales des politiques d'ajustement structurel ont été beaucoup plus graves dans les premières expériences qu'elles ne peuvent l'être aujourd'hui. on peut schématiser trois "périodes":

- au début des années 80, mise en place rigoureuse des politiques d'ajustement, justifiées par la situation économique dramatique des pays concernés; les conséquences sociales se font sentir rapidement, les programmes de dimension sociale ne se mettent en place qu'après des périodes plus ou moins longues de difficultés pour les groupes sociaux touchés.
- à partir du milieu de la décennie, les plans d'ajustement sont moins draconiens, les phases de stabilisation s'accompagnent d'une réflexion approfondie sur les éventuelles conséquences sociales des mesures prises, et des projets de dimension sociale sont rapidement mis en place.
- fin de la décennie 80, la préparation d'un programme d'ajustement structurel intègre presque systématiquement un projet de dimension sociale.

Pour l'UNICEF, l'Ajustement à visage humain correspond à une conception de l'ajustement qui:

- tient compte des "besoins fondamentaux"
- intègre les groupes défavorisés au processus de croissance;
- veille à ce que le fardeau de l'ajustement ne pèse pas de façon disproportionnée sur les couches vulnérables.

On trouvera en annexe une note sur le programme de dimension sociale au Ghana.

2. DIMENSION SOCIALE DE L'AJUSTEMENT AU BURUNDI

C'est au cours de la réunion préparatoire de la Table Ronde des Partenaires du Développement du Burundi, tenue à Genève les 7 et 8 juillet 1988 que la dimension sociale de l'ajustement a été pour la première fois discutée officiellement au Burundi.

La déclaration gouvernementale, à l'occasion de cette réunion, avait mis l'accent sur la volonté du Gouvernement de poursuivre le programme d'Ajustement structurel mis en oeuvre depuis 1986, tout en maintenant ses efforts dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et dans les actions en faveur des groupes vulnérables, en particulier les mères et les enfants.

La Table Ronde des Partenaires du Développement du Burundi, tenue en Avril 1989 à Bujumbura, a consacré une partie de ses travaux à ce sujet de la dimension sociale, qui a fait l'objet d'un exposé et de la présentation de fiches de projets.

Le document de présentation de ces fiches de projets précisait:

"Il n'est pas toujours possible d'établir une relation de cause à effets entre les mesures d'ajustement structurel et l'évolution des conditions sociales de la population, mais étant donné que le programme d'ajustement structurel passe par

une stabilisation à court terme qui implique une réduction des dépenses publiques tant au niveau de la gestion du budget de l'administration que des mesures qui accompagnent la restructuration des entreprises publiques, il est à craindre que les conditions sociales de la population ne soient touchées.

... Le Gouvernement vient de mettre sur pied un programme d'actions prioritaires visant à servir de palliatif aux effets sociaux négatifs éventuels provenant de l'application des mesures d'ajustement structurel".

Parallèlement, le Gouvernement mettait en place un groupe consultatif sur la DSA, composé de directeurs et conseillers des principaux ministères concernés (Plan, Santé, Education, Affaires sociales, Famille, Travail...); ce groupe produisait en octobre 1989 un document d'orientation, mettant en évidence les mesures d'ajustement ayant eu un impact social (politique des taux de change, politique budgétaire, restructuration des entreprises publiques). Le même document passait en revue les différents secteurs sociaux, et établit des groupes-cibles.

Un autre document signé, en novembre 1989, conjointement par le Groupe consultatif, l'UNICEF, la Banque Mondiale, et le PNUD faisait le point de la réflexion et, notamment, identifiait cinq principaux groupes-cibles:

- les travailleurs et les fonctionnaires en attente de reconversion;
- les jeunes diplômés sans emploi et les chômeurs;
- les indigents, les nécessiteux et les handicapés;
- les femmes à bas revenus;
- les enfants et les nourrissons.

Il était précisé, dans ce document, que les individus les ménages de ces groupes cibles étaient plus ou moins touchés par les conséquences sociales de l'ajustement.

Les discussions qui ont suivi, menées avec la B.M., l'UNICEF et le PNUD, ont amené le Gouvernement et ses partenaires à préciser leurs positions sur cette question de la DSA:

- distinction entre DSA (une situation conjoncturelle, limitée dans le temps, liée à un programme d'ajustement que s'impose le Gouvernement) et dimension sociale du Développement, à long terme;
- groupes-cibles prioritaires: pour le Gouvernement, il s'agit surtout des fonctionnaires et employés des entreprises publiques risquant de quitter leur emploi, des jeunes diplômés sans emploi et des chômeurs, dans le contexte de restriction budgétaire et de restructuration des entreprises publiques.

Les autres groupes-cibles évoqués (les indigents, les femmes à bas revenus, les enfants et les nourrissons des familles à bas revenus), ne pouvaient, pour le Gouvernement être spécifiquement intégrés dans un programme de dimension sociale, les actions les concernant étant intégrées dans la politique sociale du Gouvernement.

Pour certains bailleurs de fonds, dont l'UNICEF, il convient de prendre en compte d'une part certaines situations d'urgence (populations à haut risque comme la majorité pygmée, les indigents, ou encore certains malades de SIDA, quasiment abandonnés par leurs familles), d'autre par les difficultés croissantes ressenties par l'ensemble de la population, du fait de la baisse des termes de l'échange en milieu rural et urbain. Une récente mission conjointe de la Banque Mondiale et de l'UNICEF (Mai 1990) a conclu à l'identification d'un programme de DSA, comprenant trois volets:

- emploi;
- programmes sociaux;
- études et recherche: niveau de vie; stratégie sociale.

Sans rentrer dans le détail de ces composantes, précisons quelques traits fondamentaux.

Le volet emploi vise à la promotion de l'emploi, avec des perspectives à court terme (visant les personnes affectées par les mesures d'ajustement) et à long terme à travers la création d'un environnement favorable. Concernant les personnes licenciées des entreprises publiques et les éventuels départs volontaires du secteur public, un programme de réinsertion sera mis en place, avec un fonds d'aide à la promotion de l'emploi.

L'objectif principal du volet renforcement des programmes sociaux est d'améliorer l'accès de populations particulièrement défavorisées aux services sociaux de base: éducation (à travers le secteur formel ou non formel), santé, approvisionnement en eau potable. Plusieurs projets sont d'ores et déjà identifiés, qui viendront renforcer les actions actuelles des ministères sociaux. Ils concernent les domaines de la promotion et la récupération nutritionnelle, la gestion des médicaments essentiels, l'alphabétisation fonctionnelle, et l'aide aux activités économiques des femmes (petits crédits en milieu rural).

Je m'étendrai davantage sur le troisième volet de ce programme de dimension sociale, lequel porte sur les études et enquêtes. Une double approche est préconisée pour cette troisième composante:

- des études à long terme concernant l'impact de la politique d'ajustement sur le développement économique et social du Burundi;
- le suivi des indicateurs sociaux pendant l'ajustement.

a) Etudes d'impact

Les études d'impact feront la distinction entre, d'une part, la mesure des conséquences immédiates des politiques d'ajustement, le suivi de la situation sociale des groupes vulnérables pendant l'ajustement, et, d'autre part, les études concernant le Développement socio-économique à long terme. Par ailleurs ces travaux seront orientés sur les groupes-cibles identifiés.

Dans ce domaine de l'impact, la mesure des conditions de vie de la population constitue un point clé. Deux approches complémentaires sont généralement admises:

- des investigations détaillées sur l'impact de l'ajustement sur les différentes catégories de ménages, et la relation entre les politiques macro-économiques et les effets au niveau des ménages. C'est ce qu'on appelle les enquêtes "Intensive Household Survey" (IHS).
- une enquête rapide (peu de questions) auprès d'un large échantillon, pour cerner quelques indices d'ordre descriptif. Il s'agit du "Priority Information Collection Survey" (PIC).

Enfin, toujours dans cette problématique de l'impact social de l'ajustement, il faut souligner qu'une des fonctions que doit pouvoir remplir le système d'études et enquêtes de la dimension sociale est la réponse précise aux questions que peuvent poser sur le plan social, les différentes mesures mise en oeuvre dans le cadre de l'ajustement. C'est ainsi qu'une mesure de type tarifaire, une dévaluation ou la libéralisation du prix d'un produit doit pouvoir être évaluée, et dans certains cas a priori -c'est à dire avant sa mise en vigueur- dans ses conséquences sociales. On pourra utiliser pour cela des enquêtes légères, par sondage auprès des populations cibles (en milieu urbain et/ou rural), réalisées sur de petits échantillons, dans des délais très courts.

b) Les indicateurs sociaux

L'observation continue des principaux indicateurs sociaux pendant l'ajustement revêt un caractère prioritaire. Plusieurs travaux ont été entrepris sur ce sujet, qui ont déjà permis de faire un recensement des principaux indicateurs sociaux disponibles au Burundi, de leur qualité et des moyens dont dispose l'administration dans les différents secteurs concernés pour leur élaboration.

Les principaux indicateurs à mesurer concernent les secteurs suivants:

SANTE et NUTRITION

Taux de mortalité infantile

Taux de mortalité des enfants en dessous de 5 ans

Taux de mortalité maternelle

Taux de malnutrition (enfants de moins de 5 ans).

EAU ET ASSAINISSEMENT

Taux d'accessibilité à l'eau potable

Taux d'accessibilité aux moyens sanitaires d'évacuation des excréments.

EDUCATION

Accessibilité à l'éducation de base

Taux de scolarisation (enseignement primaire)

Taux d'analphabétisme.

La mise à jour des indicateurs sociaux se fera à travers un renforcement des services ministériels de collecte de l'information, et quelques travaux plus spécifiques d'étude.

PROTEGER LES GROUPES DEFAVORISES ET VULNERABLES AU GHANAGenèse de l'initiative inter-organisations de 1987.

Le Ghana est probablement l'exemple le plus évident de l'aide apportée par les organisations internationales à un pays dans l'élaboration d'un programme de revalorisation des ressources humaines lié à l'ajustement. Le Gouvernement ghanéen reconnaît depuis longtemps que "l'amélioration du niveau de vie de la population rurale et des classes travailleuses en général constitue, en dernière analyse, l'essence même du Programme de redressement économique et le critère ultime qui permettra d'en juger le succès".

En raison des difficultés économiques de la fin des années 70 et du début des années 80, le niveau de vie de nombreux ghanéens s'est gravement détérioré, notamment leur état de santé et nutritionnel, de même que l'accès des groupes à faible revenu à l'enseignement. Les sacrifices demandés étaient souvent exorbitants. On a reconnu que le Programme de redressement économique "devrait s'attaquer aux questions telles que la revalorisation des ressources humaines du pays grâce à des programmes destinés à des groupes vulnérables spécifiques, à l'amélioration de nos capacités locales de formation et de recyclage, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses et à l'amélioration des politiques dans les domaines de la santé et de l'enseignement".

La phase initiale du Programme de redressement économique étant essentiellement axée sur les aspects économiques de l'ajustement, peu d'attention a été portée directement aux dimensions humaines de la question. Néanmoins en juillet 1985, et initialement sur la suggestion du FMI, l'UNICEF a entrepris d'étudier au Ghana l'évolution de la protection des enfants et des autres groupes vulnérables pendant le processus d'ajustement et, en particulier, les actions prioritaires qui

pourraient être menées pour répondre aux besoins nutritionnels et autres besoins fondamentaux durant cette phase difficile.

Initialement, un rapport sur le Ghana a été élaboré sous la direction de l'UNICEF par une équipe restreinte comprenant des experts ghanéens des Ministères des finances et de la santé, le Professeur d'économie de l'Université du Ghana, le représentant de l'UNICEF et successivement trois consultants économiques indépendants. Ce rapport a été établi sous forme de projet et a été revu, au nom du Ministre des Finances, par M. Joe Abbey, économiste-statisticien de renom (qui était également l'ambassadeur du Ghana au Canada et le représentant de son pays à la Banque Mondiale et au FMI). Ce document a été publié en tant que rapport de l'UNICEF en septembre 1986.

Parallèlement, en décembre 1985, l'UNICEF a participé à la réunion du Groupe consultatif consacrée au Ghana, où elle a attiré l'attention sur cette étude. L'UNICEF a également pris part à la mission PAS de la Banque Mondiale à la fin de 1985 et au début de 1986, ainsi qu'à une réunion spéciale sur l'ajustement et ses dimensions humaines, présidée par le gouvernement en juillet 1986. C'est à cette dernière réunion, qui a rassemblé entre autres le Conseiller du Président, le Ministre des finances, la Banque Mondiale et l'UNICEF, qu'un tournant décisif a été pris. Par la suite, la nécessité de mettre au point un programme d'action spéciale visant à protéger les groupes vulnérables pendant l'ajustement a été reconnue et est devenue l'élément central des actions spécifiques.

En septembre 1986, une réunion sectorielle sur l'enseignement et la santé s'est tenue à Vienne sous la présidence conjointe de la Banque Mondiale et de l'UNICEF, avec la participation des principaux donateurs, ainsi que des représentants de trois ONG. Plus tard la même année, l'UNICEF, le PAM et l'OIT ont préparé une mission inter-institutions en vue de programmer une assistance visant à répondre aux besoins de la population

dans le cadre des efforts d'ajustement. Finalement, les difficultés de synchronisation de dates ont fait ajourner cette mission, qui a été intégrée, sur la proposition de la Banque, à la mission plus importante que celle-ci organiserait en juillet 1987. Entretiens, l'UNICEF elle-même a demandé en avril 1987 à un consultant de mettre à jour les recommandations du rapport de 1986 et d'élaborer des propositions spécifiques pour l'exécution de ces recommandations.

Tous ces faits nouveaux et initiatives ont été examinés en mai 1987 à la réunion du Groupe consultatif à Paris, lorsque la Banque Mondiale a proposé, avec l'accord du gouvernement ghanéen, une mission interinstitutions visant à élaborer un Programme d'action permettant d'évaluer les coûts sociaux de l'ajustement (PAECSA). Cette mission était dirigée, comme on l'a indiqué plus haut, par la Banque Mondiale et comprenait, outre celle-ci, le PAM, l'OIT, le PNUD, l'Administration du développement outre-mer et l'UNICEF. Elle a élaboré un rapport initial en juillet, qui a été révisé ultérieurement par la Banque et distribué aux organisations participantes en octobre. L'examen de ce projet a eu lieu en octobre et novembre au Ghana. Le gouvernement, les organisations compétentes et la Banque ont participé à cet examen qui a débouché sur un programme final de 85 millions de dollars, dont la majeure partie sera dépensée au cours de la période biennale 1988-1989. Ce montant représentait sept à huit pour cent du coût estimatif de l'aide internationale pour le programme d'ajustement économique du Ghana. L'élément devises est d'environ 38 millions de dollars, soit 40 pour cent du total du programme PAECSA.

Quatre critères principaux ont été retenus pour l'inclusion des projets dans le programme PAECSA. Chaque projet doit avoir les caractéristiques suivantes:

- avoir comme un des ses objectifs principaux la lutte contre la pauvreté;
- avoir un taux de rendement économique et social élevé;
- comporter des besoins institutionnels modestes pour assurer une exécution rapide;
- être spectaculaire pour accroître la confiance dans l'ajustement.

Le programme PAECSA

Le programme PAECSA, tel qu'il a fait l'objet d'un accord en novembre 1987, comprenait les six éléments suivants:

	<u>Millions</u>
1. <u>Les projets dus à l'initiative des collectivités</u> dans le cadre desquels celles-ci identifieraient et exécuteraient des projets de remise en état de l'infrastructure socio-économique en créant des emplois, par exemple des écoles, des postes sanitaires, des projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau.	12
2. <u>Les projets générateurs d'emplois, comprenant:</u> (i) des projets "des vivres pour du travail", des projets de travaux publics, en particulier dans le nord du Ghana, en vue de créer des emplois et des revenus et de remettre en état l'infrastructure; (ii) des plans de crédit destinés aux petites entreprises et aux petits exploitants; (iii) des activités génératrices de revenus pour les femmes grâce à la fourniture de moyens de production et d'une formation, qui constitue un élément important	30

3. Compensation pour le recyclage des fonctionnaires en surnombre 10
- Il s'agit le plus souvent d'indemnités de licenciement permettant aux fonctionnaires congédiés de se recycler dans l'emploi indépendant, mais il peut également y avoir des faibles sommes consacrées à l'amélioration des services d'orientation, de placement et de formation à l'emploi indépendant.
4. Projets répondant aux besoins fondamentaux 5
- (i) Travaux peu coûteux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, y compris la construction de 2000 puits creusés à la main et de 6000 fosses d'aisances ventilées dans 1500 communautés rurales.
- (ii) Médicaments essentiels, fournis dans le cadre des services de soins de santé primaires et de leur financement par la communauté. 6
- (iii) Initiation à l'alimentation supplémentaire et à la nutrition, permettant de toucher 15000 enfants, par l'intermédiaire des centres existants de récupération nutritionnelle. 3,6
- (iv) Programme de traitement vermifuge des enfants fréquentant l'école primaire. 0,6
- (v) Amélioration des abris locaux avec millions des matériaux de construction de meilleure qualité et rénovation des abris ruraux. 1,2
5. Renforcement des activités d'enseignement 9,6
- (i) assistance sous forme de produits en papier pour l'impression de cahiers et de livres des classes primaires.
- Une modeste contribution aux coûts permettra de payer l'impression, et le solde des fonds collectés sera versé dans un fonds de développement de l'enseignement primaire dans les zones rurales.
- (ii) création d'une réserve alimentaire initiale destinée à un fonds autorenouvelable alimenté par

des achats de gros, ce qui permettra d'ajouter un niveau secondaire aux écoles.

6. Suivi des activités complémentaires et évaluation du programme PAECSA, comportant un important élément de renforcement des capacités de planification aux niveaux des districts et sous-districts, qui sera financé par le PNUD.

environ \$ 85
millions

L'ajustement à visage humain

Le premier appel de l'UNICEF en faveur d'un "ajustement à visage humain" date du début des années 80 alors que des indices toujours plus nombreux témoignent de la recrudescence de la malnutrition ou recul de l'éducation et du démantèlement des services de santé dans de nombreuses régions du monde en développement.

Au début l'idée s'est heurtée au doute et au scepticisme. Néanmoins à la fin des années 80 la nécessité de mesures de protection des enfants et d'autres groupes vulnérables, adoptées parallèlement aux efforts entrepris pour résoudre la crise de l'endettement et stabiliser la balance des paiements s'est largement imposée.

Ces mesures sont loin d'être suffisantes mais elles commencent à gagner du terrain. En Afrique, le Ghana, le Madagascar, la Guinée, le Sénégal, le Cameroun et le Kenya, en Amérique Latine: la Bolivie et l'Equateur, et en Asie les Philippines et Sri Lanka s'orientent vers des politiques d'ajustement plus "humaines". La Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial, le Fonds international de développement agricole, l'UNESCO et l'Organisation mondiale de la santé ont également

lancé plusieurs initiatives dont certaines sont axées sur les besoins nutritionnels des groupes vulnérables.

Le Ghana est un bon exemple de ce que "l'ajustement à visage humain" signifie dans la pratique. Le Programme d'action pour atténuer les coûts sociaux de l'ajustement (PAMSCAD) a été conçu conjointement par le gouvernement ghanéen, la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'UNICEF. Le PAMSCAD vise à promouvoir la création d'emplois, la nutrition, l'approvisionnement en eau, l'enseignement primaire et les initiatives communautaires à l'intention des groupes les plus démunis et les plus vulnérables de la population. Son coût est de 85 millions de dollars sur deux ans, une somme considérable qui ne dépasse cependant pas 6 à 8% du montant total estimé de l'aide internationale pour le programme d'ajustement économique du Ghana.

L'UNICEF met l'accent sur trois aspects de "l'ajustement à visage humain".

Premièrement, la protection des groupes les plus démunis et les plus vulnérables devrait devenir l'objectif central des programmes d'ajustement économique, au même titre que celui d'un développement humain durable.

Deuxièmement, il faudrait redéfinir les programmes d'ajustement pour y inclure des mesures spécifiques visant à investir en faveur des plus défavorisés notamment l'octroi de crédits aux petits agriculteurs et aux commerçants en particulier aux femmes.

Ces investissements entraîneraient aussi une restructuration des secteurs sociaux qui consisterait à déplacer les priorités et à les orienter vers des services peu coûteux et hautement efficaces de sorte que par exemple les hôpitaux cèdent le pas aux soins de santé primaires, les universités à l'enseignement

primaire et à l'alphabétisation et les programmes d'urbanisation de prestige à l'approvisionnement en eau. En outre il pourrait ainsi être répondu au besoin pressant de protéger l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et à venir en aide aux chômeurs par exemple par le biais de programmes "vivres contre travail".

Troisièmement "l'ajustement à visage humain" s'appuie sur des indicateurs sociaux de développement tout autant que sur des valeurs économiques il prend en compte la nutrition aussi bien que l'inflation, l'alimentation aussi bien que la balance des paiements, la baisse du revenu familial aussi bien que les déficits budgétaires des gouvernements.

Appliquées de manière cohérente ces politiques favorisent un type de développement axé sur les capacités humaines plutôt que sur les seuls indicateurs macroéconomiques. Ce type de développement n'est pas pour autant dénué de logique économique et il est bien plus qu'un programme d'aide sociale. De nombreuses études ont montré que les investissements en faveur des ressources humaines sont en fait le moyen le plus sûr de favoriser une croissance économique durable. De surcroît, il s'agit d'une stratégie qui ne fait pas seulement appel au soutien de l'Etat, mais qui repose sur la communauté et l'action non gouvernementale.

"L'ajustement à visage humain" doit progressivement mener vers un "développement à visage humain". L'investissement dans les ressources humaines -nutrition, santé et éducation primaire- doit devenir l'un des objectifs principaux de l'accroissement de l'aide internationale dans les années 90 réaffirmerait de la sorte la priorité que toute action aussi bien nationale qu'internationale devrait accorder aux objectifs "humains".

BIBLIOGRAPHIE

Dans les ouvrages rassemblés, pour une bibliographie structurée sur l'ajustement structurel une sélection de huit ouvrages a été faite, dont ont été reproduits des extraits généraux, des extraits d'approche critique, des éléments de réflexion:

1. L'ajustement à visage humain: protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance. A. Cornia, R. Joly, F. Stewart (UNICEF 1988).

- * L'approche nouvelle: description d'ensemble.
- * Les interventions en matière de nutrition.
- * Suivi et statistiques nécessaires à l'ajustement à visage humain (F. Stewart).

2. Lomé IV et les alternatives à l'ajustement structurel en Afrique (CNCD 1989)

- * Les politiques d'ajustement dans les pays en voie de développement. P. Hugon.
- * Politiques agricoles et stratégies alimentaires. J. Degand.
- * Comment établir des politiques alternatives. C. Comelieu.
- * Le point de vue de la CEE sur Lomé IV et les ajustements.
- * L'appel des soixante de Bruxelles.

3. Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques (CEA).

- * Principes directeurs du cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel.

* Instruments et mesures en vue de l'ajustement accompagné de transformation.

4. L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable. (Banque Mondiale 1989).

* Investir dans l'homme.

- vers un développement axé sur l'homme.
- universaliser les soins de santé primaires et réduire le taux d'accroissement démographique.
- sécurité alimentaire et nutrition.
- enseignement primaire: revitalisation et universalisation.



Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to cite this article

POUPARD Pierre, Dimension sociale de l'ajustement ou l'ajustement é visage humain, pp. 128-145, Cahiers du CURDES n° 9, Juillet 1993.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr